- -La Société Academique d'Architecture de Lyon met au concours la Question suivante :
- « Donner la biographie des principaux Architectes lyonnais, ou qui « ont eu leur résidence à Lyon, à l'exception de ceux encore vivants; « faire connaître leurs œuvres, les écoles d'où ils sont sortis; au besoin, « les procédés de construction qu'ils ont employés, comme aussi l'influence « que, par leur exemple ou leur enseignement, ils ont pu exercer sur l'art « à leur époque.»

Les Mémoires seront transmis franco au Palais-des-Arts de Lyon, à l'adresse du Secrétaire de la Société, avant le 1er décembre 1867.

Le premier prix consistera en une médaille d'or et une somme de huit cents francs.

Le deuxième prix consistera en une médaille d'or.

Les manuscrits couronnés resteront à la Société, mais leurs auteurs auront le droit de les publier.

- On dit qu'une Histoire de Lyon, plus considérable que tout ce qui a paru jusqu'à ce jour, vient d'être publiée aux frais de la ville et avec un grand luxe d'impression, mais un tirage très-restreint.
- Sur la proposition de l'Académie impériale, notre Conseil municipal a décidé qu'un buste en marbre de M. Bonnefond, l'auteur de l'Eau sainte et du Vœu à la Madone, ancien Directeur de notre Ecole des Beaux Arts, serait placé dans notre musée.
- Le Tribunal de Commerce a fait peindre par M. Dumes les portraits de ses présidents. Le public a été admis, dans le courant de janvier, à visiter cette collection, œuvre d'art de la part du peintre, hommage délicat de la part du Tribunal.
- La belle église de Rillieu a reçu, il y a quelques jours, de S. M. l'Empereur, un tableau de M. Senties, le couronnement d'épines, et de S. M. l'Impératrice les stations du Chemin de la Croix, par M. Alcan.
- Selon toute probabilité, le chemin de fer de Lyon à Tarare sera ouvert dans le courant de juillet prochain.
- Dans la séance du 27 janvier 1866, le Conseil municipal de la ville de Vienne a décidé à l'unanimité qu'un portrait de Ponsard, destiné au musée, sera exécuté aux frais de la ville.
- L'arrondissement de Villefranche est élevé à la première classe. La capacité administrative de M. Vernhette, sous-préset, n'a point été étrangère à cette distinction méritée.
- L'architecture religieuse, si florissante dans notre province, vient de s'enrichir d'un nouveau et brillant joyau. M. Boiron, architecte lyonnais, met la dernière main à l'église de Changy, près de Roanne, et quoi-